

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4151

Société : RAM (124968)

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOUKDOUR Brahim

Date de naissance : 01/01/1949

Adresse : CASA

Tél. : 06 63471851 Total des frais engagés : 2571,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Professeur F. MAROUAN
Endocrinologue
Diabète - Nutrition
9, Rue Al Hassan Ben Sennar
Casablanca
Tél. : 05 22 20 45 10 / 05 22 20 24 98

Date de consultation : 03/08/2022

Nom et prénom du malade : M. BOUKDOUR Brahim Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 03/08/2022

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
3/8/2022	Maladie	0,20	20	Professeur M. El Hachemi Rue Al Hassan 12 Tal: 05 22 20 10 04 Signature

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Mme LAHUCHE Cassis	03.08.22	1571,00 DT

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.																				
	Dents Traitées (List of treated teeth: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8)	Nature des Soins (Nature of treatments: Masticatory, Functional, Therapeutic, necessary to the profession)	Coefficient (Coefficient of treatment)	CŒFFICIENT DES TRAVAUX																
O.D.F. PROTHÈSES DENTAIRES 	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE																			
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> <td colspan="2">G</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>00000000</td> <td>21433552</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">D</td> <td colspan="2">B</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>35533411</td> <td>00000000</td> <td>11433553</td> </tr> </table>				H		G		25533412	00000000	21433552	00000000	D		B		00000000	35533411	00000000	11433553
	H		G																	
	25533412	00000000	21433552	00000000																
	D		B																	
	00000000	35533411	00000000	11433553																
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession																			
CŒFFICIENT DES TRAVAUX (Coefficient of treatment)																				
MONTANTS DES SOINS (Amounts of treatments)																				
DATE DU DEVIS (Date of estimate)																				
DATE DE L'EXECUTION (Date of execution)																				

Docteur Fatima MAROUAN

Professeur universitaire

Spécialiste en endocrinologie, diabétologie
et maladies de la nutrition

Ex chef de service d'endocrinologie au CHU de Casablanca

Ex Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca

Lauréate de la faculté de Médecine de Lyon

الدكتورة فاطمة مروان

أستاذة جامعية

أخصائية في أمراض الغدد والسكري

وأمراض التغذية

رئيسة سابقة بمصلحة الغدد بالدار البيضاء

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء

خريجة كلية الطب بليون

Casablanca le 03.08.2022

M. Boukhour Brahim

Toujoué

15

579-26

du 11 a 20h.

Jeux dueto 25/1000

15

471.~ 3

1cf mat

1cf soir

au milieu ou à la fin des repas

2571.~

eff de 3 mois

Professeur F. MAROUAN
Endocrinologue
Nutritionniste
1ère Assistante
9, Rue Hassan Azzafrani
Villa Délice - Casablanca
Tél: 0522 20 15 10 / 05 22 20 24 98

 Pharmacie des Cygnes
Mme LAHRICHI SAMIA
256, Boulevard de l'Oasis
Tél.: 05 21 00 26 47 - Casablanca

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
TOUJEO 300 UI, sol inj
solo b3 st

P.P.V : 579,00 DH



6 118001 082223

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
TOUJEO 300 UI, sol inj

solo b3 st

P.P.V : 579,00 DH



6 118001 082223

6 118001 041107

Jentadueto® 2,5 mg/1000 mg
(linagliptine/chlorhydrate de metformine)

56 comprimés pelliculés

BOTTU S.A

PPV: 471 DH 00

311249-02

6 118001 041107

Jentadueto® 2,5 mg/1000 mg
(linagliptine/chlorhydrate de metformine)

56 comprimés pelliculés

BOTTU S.A

PPV: 471 DH 00

311249-02

6 118001 041107

Jentadueto® 2,5 mg/1000 mg
(linagliptine/chlorhydrate de metformine)

56 comprimés pelliculés

BOTTU S.A

PPV: 471 DH 00

311249-02